

Termes et conditions d'achat

Termes et conditions d'achat

Votre billet est personnel et non transférable. Il est valide uniquement pour l'activité ou les activités indiquées. Pour toute demande ou annulation, veuillez nous contacter au 819-777-5774.

Politique de remboursement des frais d'inscription des cours hebdomadaires :

En cas de désistement de votre part, après le premier cours, le remboursement sera effectué au prorata, soit le montant total moins le coût de la séance suivie. **Des frais administratifs de 5 \$** seront également retenus et déduits du montant remboursé.

Les frais d'inscription ne sont plus remboursables après le 2e cours (qu'il ait été suivi ou non), sauf dans les cas suivants :

- La personne inscrite déménage à l'extérieur de la ville avant la fin de l'activité (preuve exigée, remboursement au prorata des cours suivis);
- La personne inscrite ne peut plus suivre l'activité pour des raisons de santé (maladie ou blessure – certificat médical exigé, le remboursement au prorata des cours suivis)

Précision importante : conformément aux modalités en vigueur, le remboursement des cours est effectué au prorata **à compter de la date de réception de la demande de remboursement par la FADOQ Outaouais**. Aucun remboursement rétroactif ne sera accordé, notamment en fonction de la date du billet médical ou de la date de déménagement.

Politique de remboursement des frais d'inscription des ateliers et conférences :

Les billets pour les conférences peuvent être transférés à un autre membre FADOQ, mais ne sont pas remboursables à compter de cinq (5) jours ouvrables avant l'événement, sauf en cas d'annulation par l'organisateur.

La FADOQ – Région Outaouais se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Dans ce cas, un **remboursement complet** sera effectué.